

Article fermeture des écoles

Communiqué des élus concernés par la fermeture des écoles de Jû-Belloc/Tasque/Préchac Sur Adour



Article fermeture des écoles

Même si cela ressemble au combat mené par « David contre Goliath », la mobilisation continue.

C'est l'occasion d'exprimer à nouveau nos revendications et de répondre aux explications de Madame l'Inspectrice d'Académie. A « ce travail de fond » qui se serait « traduit par des rencontres régulières », nous, élus de petites communes comptant une école sur notre territoire comptant une école sur notre territoire » n'avons jamais été conviés.

Il est vrai que nous n'avons plus la compétence école !!! Un poste a effectivement été créé à l'école primaire de Plaisance du Gers en 2017, mais auparavant les enfants de CM1 et CM2 scolarisés à Jû-Belloc ont été transférés dans cette même école. Cela ne s'appelle pas une fermeture certes, mais la classe correspondante est vide ; seuls les meubles sont restés.

Vous avez oublié de le préciser Madame l'Inspectrice !! Dans la continuité a eu lieu la visite des sites : la communauté de communes a lourdement investi à Préchac Sur Adour, le site de Jû-Belloc fut qualifié de « remarquable », et les conditions d'accueil à Tasque ne posent pas de problème particulier, même si nous ne doutons pas de la qualité des installations , suite à l'intervention de la communauté de communes à Plaisance du Gers.

Pourquoi ne pouvons nous pas vivre quelques temps de plus, tant que nous avons les effectifs ? Voilà la question que nous ne cessons de poser et à laquelle nous n'obtenons pas de vraie réponse.

S'appuyer sur une délibération communautaire prise à l'époque sur la base de comptages nous prévoyant en 2018 en dessous des seuils de fermeture nous semble une aberration.

Combien de délibérations non accomplies traînent dans les tiroirs de diverses mairies ou communautés ? Ne parlons pas de lois votées et non appliquées ! En fait, et là, par contre, je vous comprends : quelle aubaine de récupérer des postes et d'en faire porter la responsabilité aux élus.

C'est ainsi que l'on finira par décourager les bonnes volontés par vider nos petites communes pour en faire, à long terme, la copie conforme des villages fantômes d'Amérique ou Allemagne de l'Est. L'avenir est en marche.



ecole bloquée 032018.JPG